



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

rocade Nord Lorraine

Question écrite n° 5231

## Texte de la question

M. Marcel Dehoux attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la rocade Nord-Lorraine. En effet, elle constitue une artère essentielle de l'arc Nord-Est de la France et il est nécessaire de porter à deux fois deux voies la totalité de l'itinéraire qui irrigue les nombreux et importants bassins d'activité économique qui se succèdent du littoral du Nord - Pas-de-Calais aux Ardennes et à la Lorraine, recoupe une série de grands axes Nord-Sud, contribuant à former un maillage propice au développement des secteurs traversés et constitue une réponse à la saturation croissante des autoroutes belges voisines. Il lui rappelle que la rocade est actuellement classée dans sa totalité en grande liaison d'aménagement du territoire. Aussi lui demande-t-il la confirmation de ce classement au schéma routier national en cours de révision et les mesures que le Gouvernement entend prendre en faveur notamment de l'aménagement de la RN 2.

## Texte de la réponse

La rocade Nord Lorraine relie Dunkerque à Metz. Elle est d'ores et déjà aménagée à deux fois deux voies entre Dunkerque et Valenciennes. Entre Valenciennes et Maubeuge, des travaux importants sont en cours dans le cadre du contrat Etat-région, dans la perspective d'une mise à deux fois deux voies. La route nationale 2 entre Maubeuge et La Capelle, qui entre en réalité dans la problématique des liaisons avec la Belgique, fait par ailleurs l'objet d'une étude visant à rechercher le fuseau de passage de son projet d'aménagement en voie express. La concertation locale devrait s'engager au cours du deuxième semestre de 1998. Au niveau de La Capelle, la rocade Nord Lorraine emprunte la RN 43, pour laquelle il n'est pas envisagé de procéder à une mise à deux fois deux voies. En revanche, des aménagements qualitatifs sont prévus. A partir de Tremblois-lès-Rocroi, elle sera aménagée à terme à deux fois deux voies avec statut de route express jusqu'à Charleville-Mézières. Là aussi, cette section s'insère dans une problématique différente qui est celle de la liaison Charleville-Mézières - Belgique par Rocroi (branche ouest du « Y » ardennais). Entre Sedan et Longwy, des augmentations de la capacité des routes nationales 43 et 18 ne seront pas nécessaires, compte tenu des niveaux de trafic (3 000 à 6 000 véhicules par jour). Mais, là encore, des aménagements visant à améliorer la sécurité seront envisagés. S'agissant enfin du statut de grande liaison d'aménagement du territoire de la rocade Nord Lorraine, il n'est pas prévu actuellement de le modifier.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marcel Dehoux](#)

**Circonscription :** Nord (24<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5231

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 27 octobre 1997, page 3664

**Réponse publiée le** : 2 mars 1998, page 1212